



# LA LETTRE D'INFORMATION DU SNU DECEMBRE 2020

REGION ARA

NATIONAL

ADHERER



## Négociations sur les régimes prévoyance et maladie

### Le SNU choisit la défense des personnels !



L'accord actuellement en vigueur arrivera à son terme le 31 décembre 2021. Les négociations pour un nouvel accord ont débuté le 20 Novembre 2020. Après 2 premières séances, le SNU l'affirme haut et fort : la ligne rouge est franchie ! La DG s'attaque à la santé des agents et se dédouane de sa responsabilité en la matière : c'est inacceptable ! Pour sortir de l'ornière, la DG doit mettre la main à la poche et s'engager. Il en va de l'intérêt de tout le personnel de Pôle emploi. **Retrouvez toutes les informations sur la négociation en cours ici**

## 1er bilan du retour au PRA2 : mais pourquoi s'inquiéter ?



**Retour sur le Comité Social Economique Central du 18 novembre** : le SNU exige que la Direction Générale se conforme aux ordres de la ministre du travail ! Avec un taux de 52% de télétravailleurs 15 jours après le retour au PRA2 ? la DG joue avec notre santé, celle de nos usagers et met en danger notre système de santé. **En lire plus**

## Le 5 décembre, ensemble contre le chômage et la précarité



### Nous avons déjà obtenu une première victoire !

Mercredi 25 novembre, le Conseil d'État, saisi par les organisations syndicales, a annulé une disposition de la réforme de l'Assurance Chômage, estimant « qu'elle porte atteinte au principe d'égalité ». Le 5 décembre, soyons mobilisés contre la dégradation des droits des chômeurs et précaires et pour réclamer l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage. **En lire plus**

## L'AMAE la mutuelle santé des anciens de l'emploi

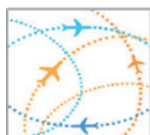


**Cotisations 2021 : bonne nouvelle, une faible augmentation** : les cotisations 2021 vont rester sensiblement au même niveau que celles de 2020. Au lieu d'une augmentation prévue de 5% pour 2021, l'AMAE a obtenu de Malakoff Humanis une augmentation de la cotisation mutuelle quasi nulle. **En savoir plus**

Rappelons que les actives-actifs qui ont un contrat avec MUTEX peuvent prolonger leur contrat initial (Décès et Dépendance), s'ils adhèrent à l'AMAE. **Le SNU invite l'ensemble des personnels qui partent en retraite à prendre contact avec l'AMAE.**

06 52 08 29 57 Email : [amae.mutuelle@gmail.com](mailto:amae.mutuelle@gmail.com) [www.amae-mutuelle.fr](http://www.amae-mutuelle.fr)

## Bourse des permutations



Ce site internet a pour objectif de mettre en contact les agentes et agents souhaitant une mutation par permutation locale ou inter-régionale. Pour consulter les vœux disponibles ou pour déposer vos vœux de permutation, rendez-vous sur **<https://bde.snupe.fr>**